

*Revue Territoires, Environnement et
Sociétés (TES)*

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

**LABORATOIRE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, D'ENVIRONNEMENT ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Editeurs scientifiques

Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE et Professeur Vincent O. A. OREKAN

ISBN : 978-99982-947-6-9

Dépôt légal : 12551 du 30 octobre 2020

Bibliothèque Nationale du Bénin, 4^{ème} trimestre

Numéro 04, Volume 01, juin 2022

ISBN : 978-99982-947-6-9
Dépôt légal : 12551 du 30 octobre 2020
Bibliothèque Nationale du Bénin, 4^{ème} trimestre



*Les opinions défendues dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs ;
elles ne sauraient être imputées aux structures auxquelles ils appartiennent ou
qui ont financé leurs travaux.*

ISBN : 978-99982-947-6-9

Dépôt légal : 12551 du 30 octobre 2020

Bibliothèque Nationale du Bénin, 4^{ème} trimestre

Revue Territoires, Environnement et Sociétés (TES)

Éditée par le Laboratoire d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et de Développement Durable, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Equipe éditoriale :

Directrice de publication : Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Rédacteur en Chef : Professeur Vincent O. A. OREKAN, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Rédacteur en Chef-adjoint : Docteur (MC) Auguste HOUINSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

COMITE SCIENTIFIQUE

Professeure Odile DOSSOU GUEDEGBE (Bénin), Professeur Placide CLEDJO (Bénin), Professeur Brice TENTE (Bénin), Professeur Marcel HOUINATO (Bénin), Professeur Michel BOKO (Bénin), Professeur Expédit W. VISSIN (Bénin), Professeur Christophe Sègbè HOUSSOU (Bénin), Professeur Benoît N'BESSA (Bénin), Professeur Yves Antoine TOHOZIN (Bénin), Professeur Euloge OGOUWALE (Bénin), Professeur Vincent O. A. OREKAN (Bénin), Professeur Amadou DIOP (Sénégal), Professeure Nelly KELOME (Bénin), Professeur Koudzo SOKEMAWU (Togo), Professeur Mahamadou KEITA (Nigéria), Professeur Joseph KABLAN (Côte-d'Ivoire), Professeur Imorou Ismaël TOKO (Bénin), Professeur Moussa GIBIGAYE (Bénin), Professeur Toussaint VIGNINO (Bénin), Professeur Germain GONZALLO (Bénin), Professeure Léocadie ODOULAMI (Bénin), Professeur Léon BANI BIO BIGOU (Bénin), Professeur Albert AZALOU TINGBE (Bénin), Professeur Dodji AMOUZOUVI (Bénin), Professeur Philippe GERARD (Belgique), Professeur Okri Pascal TOSSOU (Bénin), Professeur Laure ZANNOU CAPO-CHICHI (Bénin), Professeur Jérôme ALOKO N'GUESSAN (Côte d'Ivoire), Professeur Henri MOTCHO (Niger), Professeur Bonaventure Maurice MENGHO (Congo), Professeur Médard NDOUTORLENGAR (Tchad), Professeur Samuel YONKEU (Canada), Professeur Amadou BOUREIMA (Niger), Professeure Yolande OFOUEME-BERTON (Congo), Professeur Thiou TCHAMIE (Togo), Professeur Edinam KOLA (Togo), Professeur Tanga Pierre ZOUNGRANA (Burkina Faso), Professeur Joseph SAMBA KIMBATA (Congo), Professeur Thierry AZONHE (Bénin), Professeure Céline Yolande KOFFIE-BIKPO (Côte-d'Ivoire), Professeur Guézéré ASSOGBA (Togo), Professeur Roch HOUNGNIHIN (Bénin), Docteur (MC) Benjamin ALLAGBE (Bénin), Professeur Aboubakar KISSIRA (Bénin), Professeur José Edgard GNELE (Bénin), Professeur Rogatien TOSSOU (Bénin), Docteur (MC) Paulin DOSSOU (Bénin), Docteur (MC) Monique KOUARO (Bénin), Docteur (MC) Charles BABADJIDE (Bénin), Docteur (MC) Sylvain VISSOH (Bénin), Docteur (MC) Auguste HOUINSOU, Docteur (MC) Adrien DOSSOU-YOVO (Bénin), Docteur (MC) Toussaint LOUGBEGNON (Bénin), Professeur Ernest AMOUSSOU (Bénin), Docteur (MC) Bernard FANGNON (Bénin), Docteur (MC) Ousséni AROUNA (Bénin), Docteur (MC) Edmond SOSSOUKPE (Bénin), Docteur (MC) HEDIBLE Sidonie (Bénin), Professeur Aboudou Ramanou YACOUBOU MAMA ABOUDOU.

COMITE INTERNATIONAL DE LECTURE

Odile DOSSOU GUEDEGBE (UAC, Bénin), Vincent OREKAN (UAC, Bénin), Auguste HOUINSOU (UAC, Bénin), Omer THOMAS (UAC, Bénin), Bernard FANGNON (UAC, Bénin), Kissira ABOUBAKAR (UAC, Bénin), Edmond SOSSOUKPE (UAC, Bénin), Jean Bosco VODOUNOU (UAC, Bénin), José GNELE (UAC, Bénin), Sidonie HEDIBLE (UAC, Bénin), Ismaïlla TOKO IMOROU (UAC, Bénin), Placide CLEDJO (UAC, Bénin), Léon BIO BIGOU (UAC, Bénin), Toussaint VIGNINO (UAC, Bénin), Antoine TOHOZIN (UAC, Bénin), Expédit VISSIN (UAC, Bénin), Benjamin ALLAGBE (UAC, Bénin), Sylvain VISSOH (UAC, Bénin), Ibouraima YABI (UAC, Bénin), Brice TENTE (UAC, Bénin), Cyriaque AGBON (UAC, Bénin), Francine LIGAN TOPANOU (UAC, Bénin), Mama DJAUGA (UAC, Bénin), Iréné QUENUM (UAC, Bénin), Djafarou ABDOULAYE (UAC, Bénin), Julio HOUNSOUNOU (UAC, Bénin), Xavier KOOKE (UAC, Bénin), Moussa GIBIGAYE (UAC, Bénin), Dodji AMOUZOUVI (UAC, Bénin), Germain GONZALO (UAC, Bénin), Euloge OGOUWALE (UAC, Bénin), Ousséni AROUNA (UAC, Bénin), Eric TCHIBOZO (UAC, Bénin), Jérôme ALOKO N'GUESSAN (Côte d'Ivoire), Marc AGBANDJEDJE (UAC, Bénin), Comi Serge DANSOU (UAC, Bénin), Azizou SABI YO BONI (UAC, Bénin), Jean-Marie DJOSSOU (UAC, Bénin), François GBESSO (UAC, Bénin), Hervé KOMBIENI (UAC, Bénin), Henri MOTCHO (Niger), Bonaventure Maurice MENGHO (Congo), Médard NDOUTORLENGAR (Tchad), Samuel YONKEU (Canada), Amadou BOUREIMA (Niger), Yolande BERTON (Congo), N'diaye LAMINE (Sénégal), Thiou TCHAMIE (Togo), Edinam KOLA (Togo), Tanga Pierre ZOUNGRANA (Burkina Faso), Amadou DIOP (Sénégal), Edouard AKPINFA (UAC, Bénin), Emile ATIYE (UAC, Bénin), Gervais ATCHADE (UAC, Bénin), Janvier GUEDENON (UAC, Bénin), Luc DOUGNON (UAC, Bénin), Roméo KADJEBIN (UAC, Bénin), Désiré ANAGONOU (UAC, Bénin), Claude DAHANDE (UAC, Bénin), Sandé ZANNOU (UAC, Bénin), Nelly KELOME (UAC, Bénin), Mahamadou KEITA (Nigéria), Joseph SAMBA KIMBATA (Congo), Guézéré ASSOGBA (Togo), Cocou Blaise NASSIHOUNDÉ (UAC, Bénin), Thimoté TOGBE (UAC, Bénin), Alfred AICHEOU (UAC, Bénin), Monique KOUARO (UAC, Bénin), Aimé B. TOHOZIN (UAC, Bénin), Koudzo SOKEMAWU (Togo), Charles BABADJIDE (Bénin), Paulin DOSSOU (Bénin), Adrien DOSSOU-YOVO (UAC, Bénin), Ernest AMOUSSOU (UAC, Bénin), Sèvègni TCHAOU (UAC, Bénin), Alfred IROTORI (UAC, Bénin), Bienvenu KPATOUKPA (UAC, Bénin).

Mise en page et PAO

Vincent O. A. OREKAN, Auguste T. HOUINSOU, Sandé ZANNOU, Irené E. QUENUM, Comi Serge DANSOU, Julio M. HOUNSOUNOU, Azizou SABI YO BONI, Cocou Blaise NASSIHOUNDÉ, Kweshivi Bienvenu KPATOUKPA et Désiré ANAGONOU
Université d'Abomey-Calavi

Maquette de couverture

Conception et réalisation : LATEDD @2021

Impression

Imprimerie Presse Indépendante (IPI)
BP: 196 Womey, Bénin
Tél. (+229) 90 92 43 96; 97 11 61 54
Email: presseipi@yahoo.fr

Contact : Revue Territoires, Environnement et Sociétés (TES)

Laboratoire d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et de Développement
Durable, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

BP 526 Cotonou, Bénin

Email : revue.tes.benin@gmail.com

ISBN : 978-99982-947-6-9

Dépôt légal : N° 12551 du 30 octobre 2020

Bibliothèque Nationale du Bénin, 4^{ème} trimestre

SOMMAIRE

N°	Titres	Pages
1.	PROJETS AGRICOLES ET DEVELOPPEMENT LOCAL FACE A L'ECONOMIE DU TERRITOIRE DANS LA COMMUNE D'ATHIEME AU BENIN <i>APPOLINAIRE DEMANGNON GNANVI, Département de Sociologie-Anthropologie ; Email : gnanviappolinaire@yahoo.fr</i>	08
2.	HYGIENE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU HOSPITALIER : CAS DE L'HOPITAL REGIONAL DE DIFFA AU NIGER <i>HAMET MAHAMANE MAHAMADOU BACHIR¹, IDRISSE ABOUKAR MOUSSA², ABDOURAHAMANE ILLIASSOU SALAMATOU³ ; ¹Enseignant Chercheur à l'Université ²Etudiant en Eaux hygiène et assainissement ; ³Enseignante chercheuse à l'université de Diffa ; Email : boko.bachir@yahoo.fr</i>	23
3.	GESTION DU FONCIER DANS LA COMMUNE DE ZA-KPOTA AU SUD DU BENIN : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES <i>Sandé ZANNOU, Ilarion GUEDEGBE, Serge DANSOU et Julio HOUNSOUNOU ; Laboratoire d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et du Développement Durable (LATEDD) ; Département de Géographie et Aménagement du Territoire (DGAT) ; Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS) ; Université d'Abomey-Calavi (UAC) Email : sandezannou@yahoo.fr</i>	34
4.	IMPACT DU CORONAVIRUS SUR LE COMMERCE DU VIVRIER DANS LES MARCHES DE GROS DE LA COMMUNE D'ADJAME (ABIDJAN-COTE D'IVOIRE) <i>YEO LANZÉNI ; Université Félix Houphouët Boigny ; Institut de Géographie Tropicale (IGT) ; Email : yeolanzen@gmail.com</i>	47
5.	DECENTRALISATION ET CONFLITS FONCIERS DANS LES VILLES SECONDAIRES DU SUD BENIN <i>Marius K. VODOUNNON TOTIN ; Université d'Abomey-Calavi ; Campus d'Adjara/ Département de Sociologie ; Email : knariuso@yahoo.fr</i>	60
6.	CARACTERISATION DE LA POLLUTION SUR LE LITTORAL DU TOGO SOUS DYNAMIQUE EROSIVE <i>KAMALO SOSSO et ADJOUSI PESSIEZOOM ; Département de géographie, Université de Lomé-Togo ; Emails : kasoaime@gamil.com. adjoussi@gmail.com ; padjoussi@univ-lome.tg.</i>	74
7.	VULNERABILITE DES CULTURES MARAICHERES AUX RISQUES CLIMATIQUES DANS LA COMMUNE D'ATHIEME (REPUBLIQUE DU BENIN) <i>YEMADJE A. S. Alda¹, ASSOUMANOU Moutakilou², Sabine Mètohué DAKO KPACHA³, VISSIN Expédit Wilfrid⁴ ; ¹Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) Lokossa, Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques(UNSTIM), Abomey, BENIN, Laboratoire de Recherches Pluridisciplinaires de l'Enseignement Technique (LaRPET) yemsena@yahoo.fr (+229 95494564) ; ² Institut de Géographie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Université d'Abomey-Calavi, assoukilou@gmail.com (+229 67288588)</i>	87
8.	GESTION DES INFRASTRUCTURES D'EAU DANS LA COMMUNE DE SAKETE (REPUBLIQUE DU BENIN) <i>GASTON SESSINOU LAGOYE^{1,3*}, COFFI ADRIEN DOSSOU-YOVO², HERVE K. KOUDJEGA^{1,3} ; ¹ Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université d'Abomey-Calavi, 01 BP 526 Cotonou Bénin ² Département de Géographie et d'Aménagement du Territoire (FASHS) Université d'Abomey-Calavi, Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR) ; Département des Sciences de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire à l'Institut de Géographie, d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (IGATE) ; dosadrien@yahoo.fr ³ Laboratoire Pierre PAGNEY : Climat, Eau, Ecosystèmes et Développement, Université d'Abomey-Calavi 03 BP 1122, Cotonou, Bénin</i>	106
9.	CARACTERISATION MORPHO METRIQUE DES TERMITIERES EPIGEES AU SOL DANS LE SUD DE LA DEPRESSION DE LA LAMA <i>BOUSSARI Farydh Ayinla Abibola 1 ; Toussaint Olou LOUGBEGNON 2 ; ¹ Doctorant en Géoscience de l'Environnement et Aménagement du Territoire ; Université d'Abomey-Calavi ; Université Nationale d'Agriculture de Porto-Novo (UNA) ; Emails : tlougbe@yahoo.fr farydhboussari916@gmail.com</i>	117

PROJETS AGRICOLES ET DEVELOPPEMENT LOCAL FACE A L'ECONOMIE DU TERRITOIRE DANS LA COMMUNE D'ATHIEME AU BENIN

APPOLINAIRE DEMANGNON GNANVI

Département de Sociologie-Anthropologie

Université d'Abomey-Calavi (UAC)

Faculté des Sciences Humaines et Sociales (FASHS)

Email : gnanviappolinaire@yahoo.fr

Résumé

Dans le processus de la gouvernance locale, les nouvelles stratégies recommandent la contribution technique et financière de tous les acteurs de la vie sociale, la structuration et un modèle économique des projets agricoles susceptibles de faciliter l'économie des territoires. Cet article, essaye, sous l'angle de la sociologie des mutations, d'asseoir une analyse multifacteurs afin d'apprécier la valeur ajoutée des activités agricoles au développement local de la Commune d'Athiémé. L'approche méthodologique utilisée combine la recherche documentaire, les données qualitatives et quantitatives, la cartographie des dynamiques socio-spatiales, le traitement et l'analyse des données. Sur la base de la formule de Schwartz, 238 personnes sont retenues pour l'enquête et 04 personnes ressources interviewées. Le modèle FFOM a servi à l'analyse synthétique des résultats. Les résultats montrent que la Commune d'Athiémé dispose des potentialités naturelles et humaines favorables au développement d'une variété de cultures. La production dans la Commune est essentiellement basée sur la culture du maïs, du crinclin, du manioc, de la banane, de la tomate et du piment. Les revenus issus de ces productions ont contribué aussi bien à l'amélioration des conditions de vie des producteurs qu'au financement de la mise en place des infrastructures sociocommunautaires. Les activités agricoles occupent près de 70 % de la population active. Cette dynamique, bien qu'elle génère des bénéfices, regorge des difficultés d'ordre technique, économique et social peu favorables à la planification locale articulée au territoire. Il urge d'envisager un partenariat institutionnel de type nouveau entre les élus locaux, l'administration centrale, l'administration déconcentrée, le secteur privé, les universités et les Partenaires Techniques et Financiers, etc. en faveur des organisations paysannes, du développement local et de l'économie du territoire.

Mots clés : *projets agricoles, développement locale, économie des territoires, Athiémé,*

Abstract

In the process of local governance, the new strategies recommend the technical and financial contribution of all actors in social life, the structuring and an economic model of agricultural projects likely to facilitate the economy of the territories. This article tries, from the perspective of the sociology of mutations, to establish a multifactor analysis in order to appreciate the added value of agricultural activities to the local development of the Commune of Athiémé. The methodological approach used combines documentary research, qualitative and quantitative data, mapping of socio-spatial dynamics, data processing and analysis. Based on the Schwartz formula, 238 people are

selected for the survey and 04 resource people interviewed. The SWOT model was used for the synthetic analysis of the results. The results show that the Commune of Athiémé has natural and human potential favorable to the development of a variety of crops. Production in the Commune is essentially based on the cultivation of maize, crincrin, cassava, bananas, tomatoes and peppers. The income from these productions has contributed both to improving the living conditions of producers and to financing the establishment of socio-community infrastructures. Agricultural activities employ nearly 70% of the active population. This dynamic, although it generates benefits, is full of technical, economic and social difficulties that are not conducive to local planning linked to the territory. It is urgent to consider a new type of institutional partnership between local elected officials, central administration, decentralized administration, the private sector, universities and Technical and Financial Partners, etc. in favor of peasant organizations, local development and the economy of the territory.

Keywords: *Agricultural projects, local development, territorial economy, Athiémé,*

INTRODUCTION

La gestion durable de l'environnement au Bénin s'affirme de plus en plus dans les stratégies et politiques sectoriels. Cette dynamique qui vise un développement économique intégrée est bien perçue par les structures privées que par les institutions publiques. L'un des secteurs les plus contributeur de l'économie béninoise reste l'agriculture parce qu'il joue un rôle prépondérant dans la croissance économique et sociale nationale du fait de sa contribution à la création de richesse et d'emplois (MAEP, 2019. p. 6).

L'agriculture est le secteur économique le plus important dont vivent plus de la moitié des populations et qui contribue à 75 % aux recettes d'exportation et à 32% au PIB (MCVDD, DGEC, 2021, P. 38). Il est reconnu comme un secteur susceptible d'assurer la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les cultures vivrières (environ 66 % de la production agricole) permettent de jouir d'une relative autosuffisance alimentaire (INSAE, 2006, p24). La dépendance des populations de ce secteur et sa transversalité sur les différents paliers de développement ont amené A. Kissira (2005, p. 10) a souligné que « le producteur agricole, dans la recherche du mieux-être et de la satisfaction de ses besoins, agit sur la nature en vue de créer des conditions plus favorables à son existence ». Mais, la mauvaise organisation des filières, l'insuffisance de l'encadrement technique, le manque d'infrastructures et le financement des activités de production ne rendent pas perceptibles les efforts entrepris. Il est donc encore loin d'offrir les bases d'une sécurité alimentaire face à certains facteurs qui s'opposent à son développement. Dans cette perspective, la FAO (1993, p. 37) affirme que 98 % des 925 millions de personnes souffrent de la sous-alimentation chronique, vivent dans des régions rurales du monde en développement.

A cet effet, H. Cochet et *al* (2018, p14) estiment que les conditions d'accès aux ressources par les agriculteurs (le foncier agricole, l'eau d'irrigation, les moyens de production et la force de travail) et les conditions d'accès au marché et à l'information contribuent de façon significative à éclairer les choix des agriculteurs et d'expliquer certains aspects de la combinaison productive mise en œuvre. Les menaces qui pèsent sur le système alimentaire sont multiformes, et touchent divers maillons à différentes échelles spatiales et temporelles. Chacune d'elles, a le potentiel d'affecter l'ensemble du système, et leur combinaison peut avoir des graves répercussions (Les Greniers d'Abondance, 2020, p. 40). C'est pourquoi la Gestion Durable des Terres « est au cœur des Actions de développement économique et socio- culturel, tournée vers la préservation et la gestion durable des ressources naturelles, pour une production prospère de nourritures et de biens, bénéficiant des investissements nécessaires et procurant de la valeur ajoutée, engageant tous les acteurs concernés dans un partenariat actif, en appui à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté » (MCVDD, Coopération allemande, PNUD, 2019, p. 5) . Selon les traditions établies dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Bénin et en Afrique de l'Ouest, « les services techniques d'encadrement de la production recommandent aux professionnels des calendriers agricoles indiquant les périodes favorables aux opérations de semis, de plantation et de gestion technique des systèmes

d'exploitation dans tous les terroirs. (...). La variabilité et les changements du climat ont ainsi affecté le cycle de l'eau et le calendrier agricole » (Alerte climat, fem, PNUD, 2018, p. 7).

Plusieurs approches ont été développées en faveur des territoires du Bénin pour créer de meilleures conditions de vies aux ménages, de les intégrer dans la chaîne des valeurs du développement. Il s'agit, entre autres, de l'existence depuis 2016 d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) encore appelé Agenda spatial qui vise à en faire « un pays bien aménagé, doté d'infrastructures et de services au bénéfice de la société, et d'une économie compétitive, valorisante pour l'ensemble du pays, respectueuse de l'environnement et ouverte sur l'Afrique et le monde ». La structuration de l'espace autour de six pôles régionaux de développement et huit (08) zones agro écologiques. Ainsi, l'Agence Nationale d'Aménagement du Territoire s'inspirant du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021- 2026), s'emploie à poser les bases d'une véritable transformation de l'économie locale à travers l'initiative "Marché des Territoires". Dans cette perspective, l'opportunité s'offre aux communes de se saisir de ce levier pour impulser le développement local à partir de projets territoriaux structurants et innovants respectueux de l'environnement et portés par un partenariat public-privé fort et durable. Ces projets de territoires doivent donc tirer leur source des potentialités des territoires (ressources naturelles et agricoles, positionnement géographique, richesses culturelles, etc.).

Par ailleurs, les études de vulnérabilité Sectorielle face aux changements climatiques au Bénin du Secteur Agriculture du Projet d'Appui Scientifique aux processus de Plans Nationaux d'Adaptation montrent que :

« Sous l'effet des changements climatiques, les rendements du maïs et du coton pourraient diminuer significativement, allant jusqu'à 30% pour le maïs et 20% pour le coton. Face aux conséquences des changements climatiques sur les moyens et les modes d'existence des populations rurales, les communautés ont souvent initié des stratégies locales à leur portée, dont les semis échelonnés, l'utilisation des variétés à cycle court, la valorisation des bas-fonds, l'utilisation des engrais, la diversification des sources de revenus, etc. » (GIZ et al, 2019, p. 6-7).

Les approches recommandées dans le cadre des politiques d'adaptation sont basées sur les risques (naturels), la vulnérabilité, la capacité d'adaptation, les politiques (S-S. E. Bo Lim, E. M. S. H. Ian Burton, 2006, p. 16). Mais, dans la pratique, ces stratégies d'adaptation restent encore fragmentées avec des impacts à petite échelle (en général, au niveau ménage) du fait des ressources limitées des communautés.

Ces constats et approches de solutions révèlent que la structuration et le modèle économique des projets agricoles constituent une contrainte majeure au développement local. En effet, la construction des infrastructures ne saurait suffire dans un contexte de résilience communautaire pour répondre aux chocs climatiques afin d'atteindre les objectifs de développement durable. Il faut y ajouter la participation citoyenne pour impliquer davantage les populations dans la chaîne de valeurs de production pour générer l'économie territoriale. D'où la question suivante : En quoi l'encadrement des exploitants agricoles est-il indispensable pour l'amélioration de la production et la promotion le développement socio-économique de Commune d'Athiémè.

Cette recherche envisage d'élucider d'intégration des acteurs agricoles à la chaîne de développement et de rendre compte de la nouvelle planification locale articulée au territoire.

Située dans le bas Mono, la Commune d'Athiémè est localisée entre 6° 28' et 6° 40' latitude nord et entre 1° 35' et 1° 48' longitude est. La Commune d'Athiémè est limitée au nord par la Commune de Lokossa, au sud par celle de Grand-popo, à l'est par la Commune de Houéyogbé et à l'ouest par la République Togolaise avec laquelle elle partage une frontière naturelle, le fleuve Mono. Selon les données de l'INSAE (2013 p 37), Athiémè est subdivisée en cinq

Arrondissements à savoir : Adohoun, Athiémé, Dédékpòè, Atchannou, Kpinnou et compte une population de 56247 habitants. La figure 1 présente la situation géographique et les subdivisions administratives de la Commune d’Athiémé.

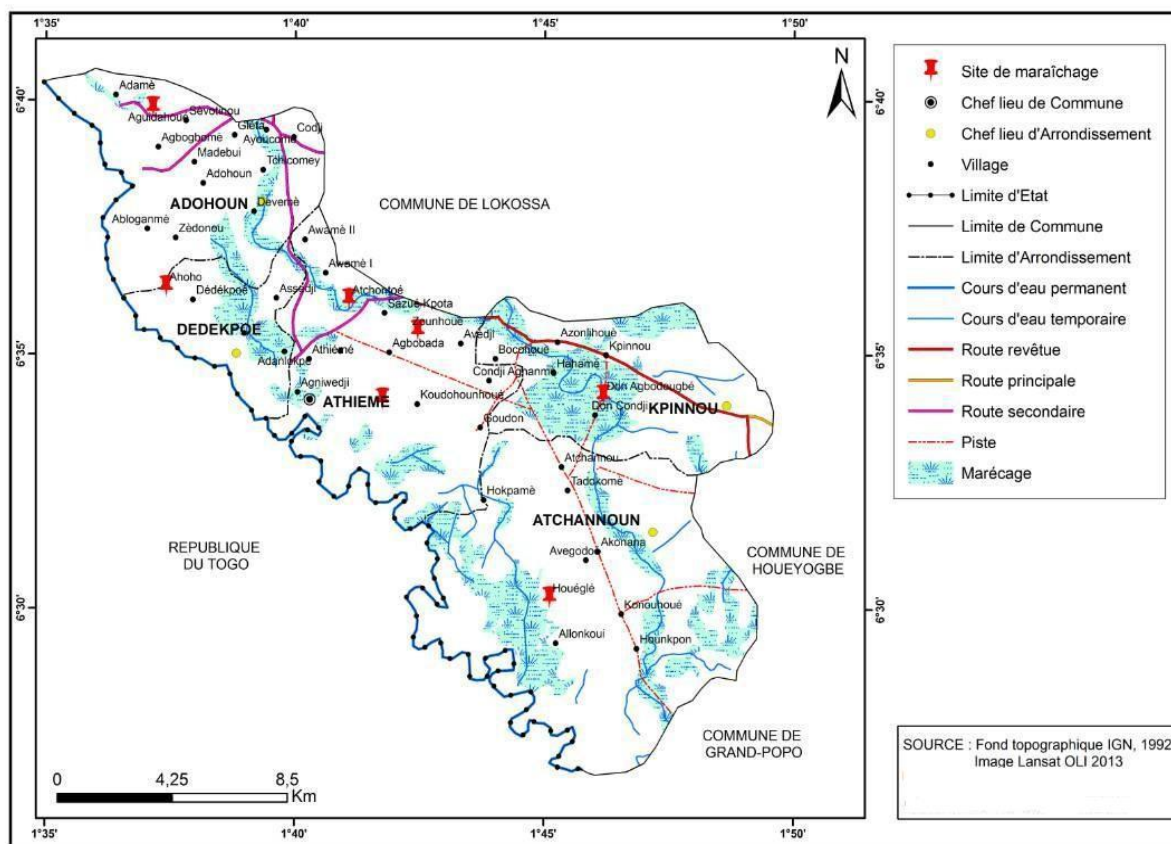


Figure 1 : Situation géographique et subdivisions administratives de la Commune d’Athiémé
Plusieurs types de données quantitatives et qualitatives ont été utilisés dans le cadre de la réalisation de cette recherche.

I. METHODOLOGIE

La démarche méthodologique comprend les données quantitatives et qualitatives utilisées, les matériels et outils, les techniques de collecte des données, la cartographie des dynamiques socio-spatiales, le traitement des données et l’analyse des résultats.

1.1. Données utilisées

Il s’agit des :

- données démographiques de 1992 à 2013 de la Commune d’Athiémé obtenues à l’INSAE ont permis d’apprécier l’évolution de la population et les implications de cette population dans la production agricole ;
- des données pluviométriques extraites des répertoires des données climatiques de la Météo-Bénin de 1965 à 2016 afin d’apprécier l’influence de cette pluviométrie sur la production et les rendements agricoles ;
- des données statistiques de la mairie sur le taux de production de la Commune de 1979 et 2013 afin d’apprécier le taux de production agricole dans la Commune ;
- des données agricoles (superficies emblavées, production agricole et des rendements par culture) production en tonne issues de l’ONASA, de l’ATDA, de 2009 à 2019, afin d’apprécier l’évolution de la production et des rendements agricoles et leurs contributions au budget local.

1.2. Matériels et outils de collecte des données

Des techniques de collecte des données ont été utilisées. Ainsi, il a été question :

- des entretiens individuels avec les techniciens de l'ATDA, les paysans et les organisations paysannes, etc. ayant facilité l'appréciation des activités agricoles et le développement local dans la Commune d'Athiémé ;
- la méthode Active de Recherche Participative (MARP) qui a permis de collecter les informations auprès des populations paysannes, des responsables d'organisations paysannes ;
- les entretiens en focus-group de 08 personnes qui ont permis de compléter les informations collectées à partir du MARP. Cette technique permet également de réunir ensemble, plusieurs auteurs, même à intérêt divergent autour des débats où chacun exprime son point de vue sur les aspects abordés.

A cet effet, plusieurs ouvrages ont été consultés dans des centres et structures de documentation. L'échantillon est déterminé par la formule de Schwartz. Cinq zones agricoles ont été sélectionnées puisqu'elles sont des localités qui pratiquent plus l'agriculture. La prise en compte de ces critères permet de sélectionner les producteurs qui ont une connaissance sur les activités agricoles et le développement locale. La Commune d'Athiémé compte au total vingt-sept mille sept cent trente-trois (27733) ménages agricoles repartis tous dans cinq (5) Arrondissements.

Calcul de la taille de l'échantillon

$$N = Z\alpha^2 PQ / d^2$$

Avec :

- N = La taille de l'échantillon par Arrondissement ;
- $Z\alpha^2$ = écart fixé à 1,96 qui correspond à un degré de confiance de 95 % ;
- P = Nombre de ménages par village / nombre de population de l'Arrondissement ;
- d = marge d'erreur qui est égal à 5 %.
- L'application de la formule donne :
- $P = 5300 / 27733 = 0,1911081$
- $Q = 1 - P = 1 - 0,1911081 = 0,8088919$; $Z\alpha^2 = 1,96^2 = 3,84$; $d^2 = 0,0025$
- Soit $N = (3,84 \times 0,1911081 \times 0,8088919) \div 0,0025$ d'où $N = 237,54 \approx 238$

Les 238 chefs de ménage retenus pour l'enquête ont été répartis dans les cinq villages en fonction du nombre de ménages de quartier choisi. Sur cette base, le nombre de ménages pour l'enquête par Arrondissement et par localité est retenu. Le tableau I suivant présente l'échantillonnage par Arrondissement choisis lors de l'enquête sur le terrain. 238 chefs de ménage agricoles ont été retenus, en dehors des personnes identifiées pour l'enquête, 02 agents d'ATDA et 02 autorités politico-administratives ont été également interrogés. Ce qui donne au total 242 personnes retenues pour l'enquête lors des enquêtes de terrain.

Tableau I : Effectif des ménages agricoles retenus pour l'enquête et par Arrondissement.

Arrondissements	Nombre de population	Nombre de ménages	Nombre de chef de ménages interrogé	Pourcentage (%)
Adohoun	10626	1785	215	34
Atchannou	4078	894	263	17
Athiémé centre	2678	531	244	10
Dédékpocé	3155	630	245	12
Kpinnou	7196	1460	248	27

Total	27733	5300	238	100
--------------	--------------	-------------	------------	------------

Source : Résultats d'enquête de terrain, janvier 2021

Toutes les données recueillies ont été soumises au dépouillement manuel. Les informations recueillies ont été regroupées par Arrondissement, afin de voir les Arrondissements qui contribuent au développement local dans la Commune. Les données ont été traitées grâce à un micro-ordinateur avec les logiciels comme Word 2016 pour la saisie, Excel 2016 pour la réalisation des figures et des tableaux, ArcGIS pour la réalisation des cartes. L'approche SWOT (Forces/Faiblesses/ Opportunités /Menaces) a été utilisée pour analyser les résultats.

II. Résultats et discussions

Les résultats et discussions se présentent sous diverses formes et spécifiques aux questions de départ.

2.1. Facteurs favorables aux activités agricoles dans la Commune d'Athiémé

Les facteurs favorables aux activités agricoles dans la Commune d'Athiémé sont les différentes composantes physiques et humaines du milieu de recherche.

2.1.1. Composantes physiques

2.1.1.1. Relief et Climat

Le relief est monotone à plat, érodé par endroits. Il est marqué par de nombreuses dépressions et des bancs (cordons) de sables et de grès. Ces dépressions constituent des bassins versants ou des vallées des cours d'eau. Elles sont abritées par des mares, des marécages et des bas-fonds. Ce site en raison de sa basse altitude est périodiquement inondé par la crue du fleuve Mono et les eaux de pluies.

Le climat est du type subéquatorial et sa pluviométrie varie entre 483 mm et 1339 mm (Météo Bénin, 2020, p12). On distingue deux saisons pluvieuses (une grande saison pluvieuse de mars à juillet et une petite saison pluvieuse d'août à novembre) alternées par deux saisons sèches (une petite saison sèche de juillet à août et une grande saison sèche de novembre à mars). La pluviométrie constitue l'élément principal du climat, puisqu'elle détermine les saisons comme partout dans les milieux tropicaux. La figure 2 montre l'évolution des pluies dans la Commune d'Athiémé de 1965 à 2016.

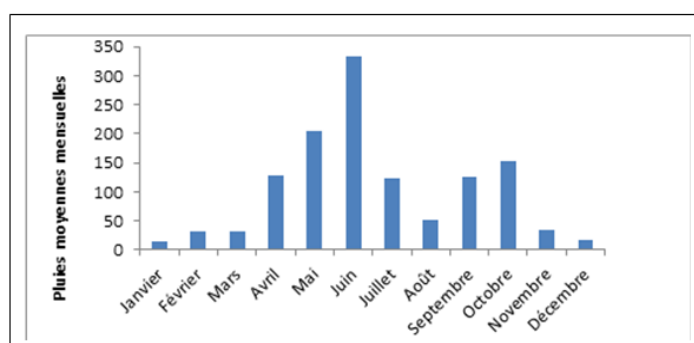


Figure 2 : Variation inter mensuelle de la pluviométrie à Athiémé (1965-2016)

Source : Traitement des données de la Météo Bénin, janvier 2021

L'analyse de la figure 2 met en relief les mois les plus arrosés en pluviométrie susceptibles de causer des inondations dans la Commune d'Athiémé. Les mois les plus arrosés sont les mois d'avril, mai, et juin d'une part et les mois de septembre et d'octobre d'autre part. Ce diagramme d'évolution des précipitations inter mensuelle, montre deux pics principaux en juin et en

octobre. Cela traduit un régime bimodal avec deux saisons de pluies. C'est en ces saisons de pluies qu'on observe le phénomène des inondations notamment en juin et en octobre.

L'évolution des précipitations annuelles permet de prouver que les données climatiques doivent être prises en considération dans l'explication des impacts qu'engendre la variation climatique sur les activités socio-économiques de la Commune. En effet, cette variation climatique permet aux agriculteurs de pouvoir identifier la saison de chaque culture. Elle a aussi une influence décisive sur les différentes sortes de cultures.

2.1.1.2. Types de sols, végétation et réseau hydrographique

On distingue trois types de sols ; il s'agit des sols hydro morphes qui couvrent la majeure partie du territoire communal, des vertisols (sols noirs) et des sols ferrallitiques en très faible proportion. On rencontre les vertisols au nord et au sud de la Commune. Ils sont inondés pour la plupart par les eaux de crue. Ils sont très riches et favorables aux cultures de contre saison et de décrue. Les sols argileux sont aptes pour les cultures de maïs, de manioc. Ceux localisés dans la zone marécageuse sont aptes aux cultures de riz, de canne à sucre et pour les cultures de contre saison et de décrue (légumes, tomates). En somme, tous les sols sont d'un niveau de fertilité acceptable et représentent un atout majeur pour la production agricole de la Commune.

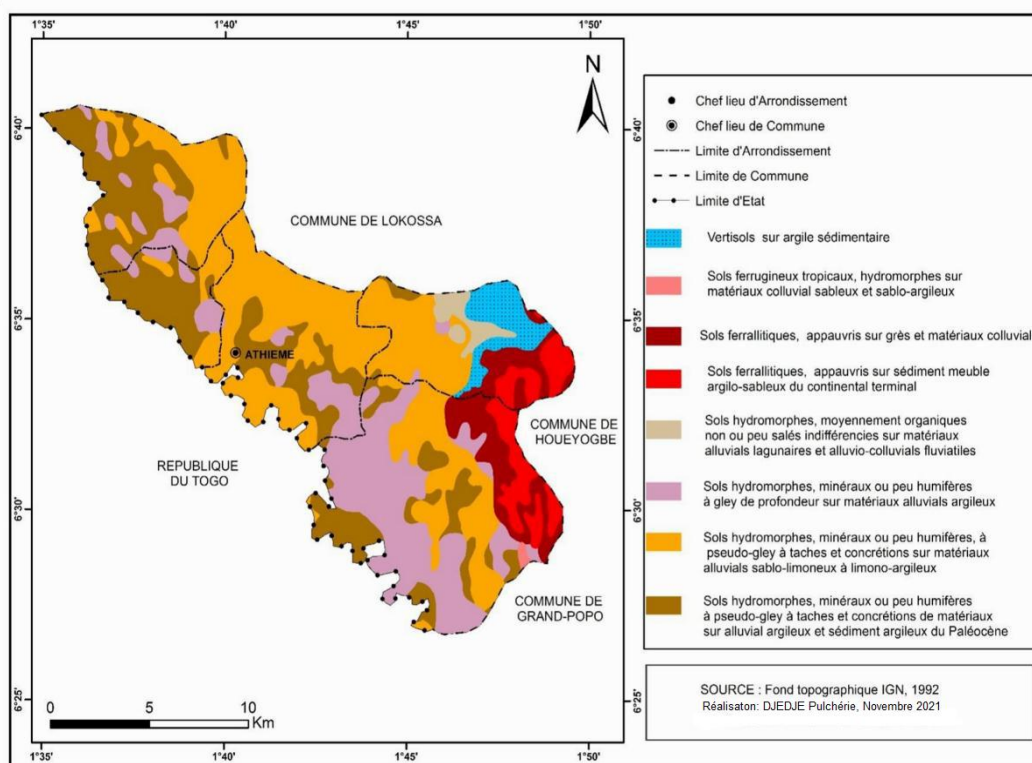


Figure 4 : Formations pédologiques de la Commune d'Athiémé

La figure 4 présente les différents types de sols rencontrés dans la Commune d'Athiémé. Cette diversité de sol permet la production agricole le terroir de la recherche.

2.1.2. Facteurs humains

2.1.2.1. Evolution de la population de la Commune d'Athiémé

La Commune d'Athiémé est estimée à 56.247 habitants en 2013 (RGPH4), dont 27.288 hommes (48,5 %, soit une baisse de 0,15 % par rapport à la proportion d'hommes en 2002) ; 28.959 femmes soit 51.5 % de la population (INSAE, 2013, p 40). En 2002, la population était de 39.481 habitants dont une évolution de 42 % en 11 ans. Cette augmentation peut alors contribuer au développement local et contribuer à l'assurance de la sécurité alimentaire. Ainsi,

le taux d'accroissement est de 3,20 %, moins de la moitié de la population est active soit 44,7 % et regroupe les tranches d'âge de 15 ans à 59 ans. La figure 5 présente l'évolution de cette population de la Commune d'Athiémé de 1979 à 2013.

Cette évolution progressive de la population est une valeur ajoutée pour l'économie de la Commune à travers le développement des Activités Génératrices de Revenus. L'évolution rapide (40 % à 80 %) de 1992 à 2013 de la population a permis une augmentation des activités agricoles car la population était majoritairement active ; ce qui favorise un développement de la localité.

2.1.2.2. Modes d'occupation des terres et déterminants techniques

La Commune d'Athiémé couvre une superficie de 238 Km² soit 14,83 % du département du Mono. L'activité agricole représente près de 70 % de la population active et est la plus importante source de richesse et de revenus dans la Commune. Les terres cultivables représentent environ 81 % de son territoire soit 17575 ha (INSAE, 2013, p. 7).

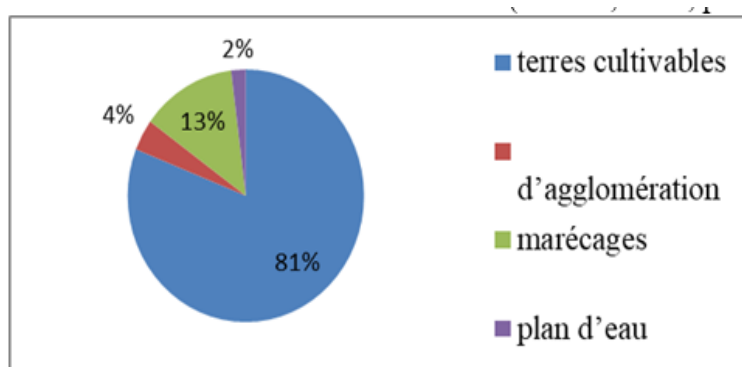


Figure 7 : Proportion des terres cultivables et non cultivables dans la Commune d'Athiémé
Source : INSAE, 2013, p7 et résultats enquête de terrain, février 2021

La figure 7 montre la proportion des terres cultivables et non cultivables dans la Commune selon les agriculteurs. Cette proportion nous confirme que la localité est une zone de production agricole en ce sens que la zone cultivable des produits agricoles compte (81 %) avec un faible taux d'agglomération (4 %), de marécages (13 %) et de plan d'eau (2 %).

2.1.2.3. Modes d'acquisitions de la terre dans la Commune d'Athiémé

Dans la Commune d'Athiémé, le mode d'acquisition des terres passe soit par l'héritage, l'achat le don, l'emprunt.

❖ Héritage

Lorsque les parents décèdent, les fils héritent des terres laissées par ces derniers. Ce sont souvent les garçons qui le partagent entre eux. Chacun d'eux fait de ces terres ce qu'ils veulent (vendre, construire, mettre en gage ou emprunté gratuitement ou en location). Ce mode représente 43,7 % de l'effectif total de la population.

❖ Achat

Ce mode consiste à vendre un terrain pour des raisons d'enterrement, ou pour régler un problème très urgent (santé, prison), construire un logement, soit pour pratiquer l'agriculture. Il représente 5 % car c'est un mode d'acquisition récente dans la localité.

❖ Don

Les terres appartiennent aux premiers occupants. Ainsi, les chefs de collectivité donnaient les terres aux fils des collectivités, aux amis, aux proches et leur beau- fils qui les exploitent gratuitement. Ces derniers utilisent ces terres pour les pratiques agricoles et même pour des constructions. Il représente 2,2 % de l'effectif total de la population. Mais, de nos jours ce mode a disparu dans la Commune.

❖ **Emprunt**

Il consiste à laisser à la disposition d'un producteur agricole, un terrain ou un domaine par un ami, un parent ou même un étranger. Il représente 3 % car les propriétaires terriens n'aimaient plus emprunter leurs terres. Il peut être gratuit ou mis en location.

2.1.2.4. Outils de production

La plupart des travaux champêtres sont réalisés traditionnellement sauf quelques ONG qui disposent des outils mécanisés. Parmi ces outils traditionnels, on peut citer : la houe pour le sarclage, la daba pour le billonnage et le dessouchement, le coupe-coupe et la hache pour le défrichage des champs.

2.1.2.5. Différentes productions agricoles

La Commune d'Athiémé dispose de plusieurs types de production qu'il a pu mettre en valeur. Les plus pratiquées sont : les cultures vivrières, les cultures maraichères, les cultures de rente.

❖ **Cultures vivrières**

Elles sont la première occupation de la Commune car elles sont destinées à nourrir la population. On peut citer en outre : le riz, le maïs, le haricot.

❖ **Riz (*Oryza sativa*)**

Il se produit dans les bas-fonds aménagés avec une maîtrise partielle de l'eau. Les Arrondissements de production sont Athiémé, Atchannou, Dédékpòè. Le riz produit est utilisé pour la commercialisation et l'alimentation (photo1).



Photo 1 : Vue partielle d'un champ de riz (*Oryza sativa*) à Ahoho, Arrondissement de Dédékpòè

Prise de vue : GNANVI, janvier 2021

La photo 1 présente un champ de riz déjà en floraison d'un paysan à Ahoho dans l'Arrondissement de Dédékpòè plus précisément dans le village de Dédékpé.

❖ **Maïs (*Zea mays*)**

Le maïs constitue l'alimentation de base des populations. Il est le plus consommé par la population en ce sens où il est destiné à plusieurs repas comme la pâte rouge, la pâte de maïs, la bouillie, l'akassa etc. Il est aussi une source de revenu pour les producteurs.

❖ **Haricot (*Vigna sinensis*)**

Il est pratiqué par une minorité dans la Commune à cause de sa particularité. Il est souvent pratiqué sur des sols pauvres afin que les résidus servent à la fertilisation de ce dernier.

❖ **Cultures maraichères**

Les cultures maraichères regroupent : *Solanum lycopersicum*, *Hibiscus esculentus*, *Capsicum annum*, *Daucus carotta* et les légumes. Elles sont classées en deux catégories à savoir : les légumes feuilles (*crinclin*, la laitue (*artichout*), *gboma* (*grande morelle*), Tchaou (*basilic tropical*), *amavivè* (*macedoine*)). Mais, dans la Commune d'Athiémé, c'est le *crinclin* (*Corchorus Olitorius*) qui est le plus produit ; les légumes fruits (tomate, piment, gombo, concombre (photo 2)).



Photo 2 : Vue partielle de la culture de crinrin (*Corchorus Olitorius*) à Goudon
Prise de vue : GNANVI, janvier 2021

Ce champ de crinrin a été désherbé des mauvaises herbes ou adventices qui l'empêchent de bien se développer.

2.1.2.6. Impacts socio-économiques des activités agricoles

Les revenus issus des produits agricoles ont des impacts socio-économiques dans la Commune d'Athiémé.

➤ Calendrier agricole des principales spéculations dans la Commune d'Athiémé

Le calendrier agricole dépend rigoureusement des dates de premières pluies, des rythmes pluviométriques et de la connaissance parfaite des cycles cultureux. Les entretiens et observations ont permis de réaliser le calendrier du tableau II.

Tableau II : Calendriers cultureux des principales spéculations dans la Commune d'Athiémé

Périodes	Jan	Fev	mar	avril	mai	juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Culture												
Maïs	-	-	P	P/S	S/E	S/E	SE/R	SE/R	P/S	S/E	S/E	R

Source : Travaux de terrain, janvier 2021

- : période où il n'y a pas d'activité
- **P** : Période de préparation (défrichage et labour)
- **S** : Semis
- **E** : Entretien (sarclage, buttage et désherbage)
- **R** : Période de récolte

Du tableau II, on note que les mois de janvier et février sont les mois où il n'y a presque pas d'activité. Mais, à partir de mars commence les préparations des champs avec le défrichage, le labour, le semis qui commence d'avril jusqu'en novembre, le sarclage, le désherbage jusqu'en novembre et le mois de décembre est le mois de la récolte.

2.2. Apports du secteur agricole au développement de la Commune d'Athiémé

2.2.1. Circuit de commercialisation

Pour une meilleure organisation du commerce des produits cultivés les producteurs et les commerçants ont adopté plusieurs stratégies. Les produits cultivés dans la Commune d'Athiémé se retrouvent sur plusieurs marchés dans la Commune et même dans les autres Communes frontalières.

Dans la Commune d'Athiémé, selon les enquêtes empiriques, les produits cultivés (culture vivrière, de rente, maraichère) sont vendus dans les marchés environnants comme le marché de Lokossa, de Souhè, de Sè, de Comé. Ces marchés sont les points de vente où les habitants de ces Communes vont pour faire leur achat. Mais, il y a une grande partie de ces marchandises

qui prend directement la direction de Cotonou comme le cas de crincrin, de la tomate, du manioc. En effet, les commerçants de la Commune achètent ces produits chez les producteurs pour venir vendre eux-mêmes dans le grand de marché Dantokpa et retournent encore dans la Commune et vis- versa. Ils font ce commerce qui leur donne de revenus pour pouvoir satisfaire leur besoin vital. Les producteurs de la Commune aussi sont satisfaits après la vente de leur produit. Ce qui donne un coup de pouce au développement local de la Commune. La figure 8 suivante illustre mieux la situation.

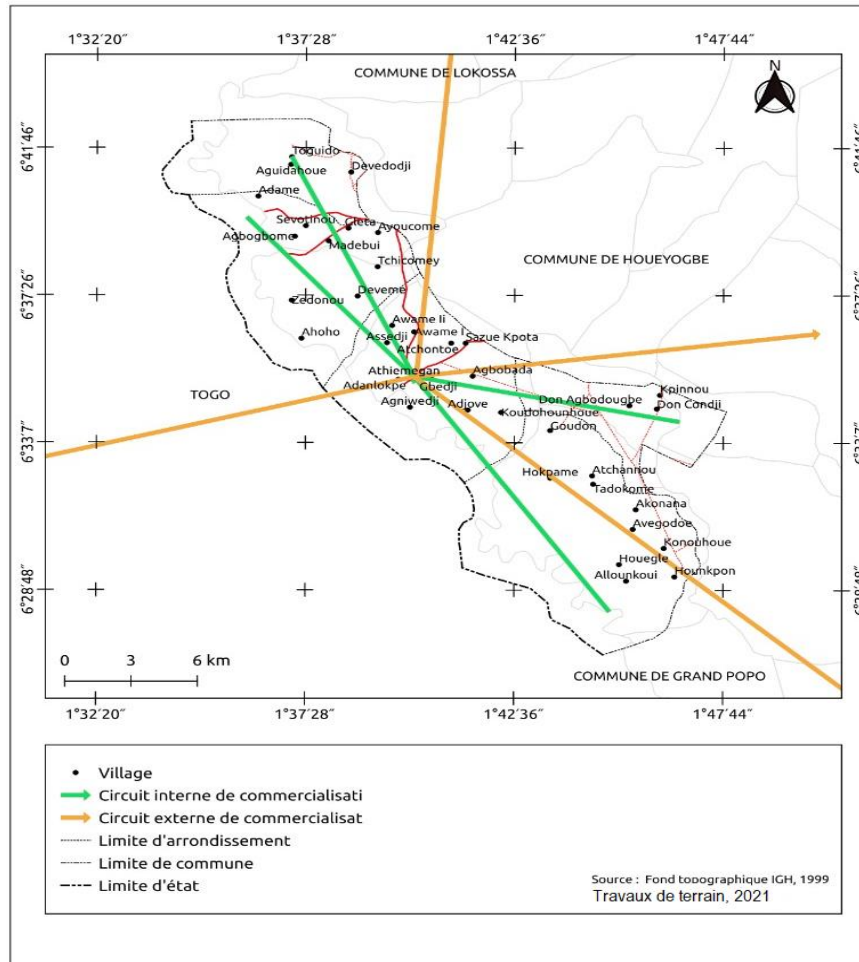


Figure 8 : Circuit de commercialisation des produits agricoles dans la Commune d’Athiémé

2.2.2. Destination des revenus issus de la production agricole

Les revenus issus de la production agricole sont destinés aux besoins quotidiens, à la santé, à la scolarisation, à l’achat des biens et services (figure 9).

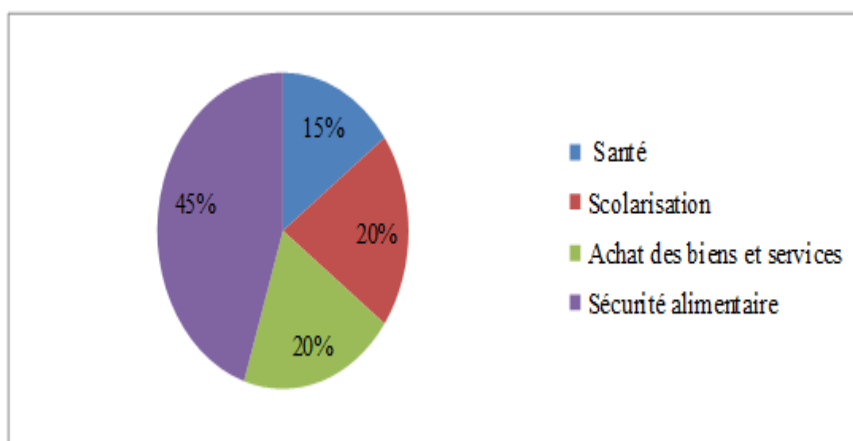


Figure 9 : Destination des gains issus de la vente des produits céréaliers
Source : Résultats des enquêtes de terrain, mars 2020

L'analyse de la figure 9 montre la commercialisation des produits agricoles pour lutter contre la pauvreté, le chômage et le vol. Elle permet aux commerçants grossistes comme détaillants de subvenir à leur besoin obligatoire tels que, l'alimentation (45 %) ; les 20 % des revenus sont destinés à la scolarisation et au suivi des enfants, aux plaisirs, les 15 % de ses revenus sont réservés pour la santé, les 20 % dans l'achat des biens et services et d'autres besoins. En somme, la commercialisation des produits agricoles permet d'améliorer les conditions de vie des populations.

2.2.3. Contribution des activités agricoles au développement de la Commune

La contribution des activités agricoles au développement sociocommunautaire de la Commune d'Athiémé revêt plusieurs formes. En effet, les ressources financières sont issues de ces activités à partir des Taxes sur Produits Agricoles (TPA), les patentes que prélève la mairie. Les TPA varient de 100 à 600 FCFA selon la quantité de la marchandise sur les divers marchés de la Commune et sont généralement prélevés les jours de marchés par les agents de la mairie alors que les patentes sont payées mensuellement. Ces recettes contribuent à la réalisation des infrastructures sociocommunautaires dans les différentes localités de la Commune d'Athiémé, la participation des acteurs au développement prouve qu'il y a au sein des localités, des structures organisationnelles, des institutions qui ont l'adhésion des populations et qui sont capables de mobiliser les populations pour faire un diagnostic, participer aux choix des solutions appropriées aux problèmes identifiés, et faire des négociations avec des partenaires techniques et financiers. En effet, la population d'Athiémé participe à la mobilisation des ressources, aux séances du conseil communal. Selon les enquêtes sur le terrain, 80 % des personnes retenues témoignent que les recettes des activités agricoles participent au développement de la localité.

III. Discussion

Les projets agricoles et leurs répercussions sur le développement local dans un contexte de l'économie des territoires renvoient à l'innovation et au développement dans les systèmes agricoles et alimentaires. Il se dégage de cette recherche deux (02) axes de discussions.

- L'innovation et l'économie des territoires

L'innovation requiert de l'action collective et un environnement organisé pour le développement agricole ou rural. Deux écoles se distinguent : l'école de la facilitation qui consiste à créer les conditions favorables à l'innovation et celle de la gestion stratégique pour

qui, il faut faire émerger et superviser une communauté d'acteurs depuis les phases d'idéation et de conception, jusqu'à celles du déploiement et de dissémination (A. Toillier, G. Faure et E. Chia, 2018 p. 123). Cette position illustre bien le fait que la production agricole à travers les cultures pratiquées fait partie des activités qui contribuent au développement local de la Commune d'Athiémé. L'existence des bas-fonds, la disponibilité de terres cultivables, l'existence des organisations d'agriculteurs et des structures d'encadrement et de financement, l'existence de zones agro-écologiques diversifiées, un réseau hydrographique dense, l'existence des marchés d'écoulement sont à la base d'une diversité de spéculations (maïs, manioc, arachide, canne à sucre, tomate, patate douce, le riz, crinrin). Les rendements obtenus de cette production vivrière permettent à la Commune de réduire l'insécurité alimentaire, de réaliser des infrastructures sociocommunautaires dans la Commune. Ils permettent d'offrir du travail aux hommes et femmes de la Commune à travers le petit commerce et la transformation des produits.

- Production agricole et chaîne des valeurs génératrice de l'économie locale

Selon D. Niemeijer (1995, p. 15), la sécurité alimentaire représente le facteur décisif dans les décisions relatives à l'agriculture. Dans les pays où il y a un problème relatif à l'environnement, le monde paysan ou les exploitants agricoles concernés savent que le niveau des récoltes aura un coup et par ricochet la baisse des rendements. C'est ce qui fait que le caractère durable de l'agriculture diffère selon que l'on soit dans un pays industrialisé ou en développement (J. M. Ela, 1990, p. 7). La production agricole dans les pays industrialisés menace les ressources naturelles en produisant les déchets, alors que dans les pays en développement, elle met en danger les ressources du sol à cause de la surexploitation et le non maintien de l'équilibre en éléments nutritifs du sol. Parlant de la dégradation des sols au Bénin, J. Haan (1995, p. 7), pense que les agriculteurs sont conscients de cette problématique, même si leur compréhension se limite aux aspects physiques tel que : la baisse des rendements et l'érosion des terres agricoles sous ces différentes formes.

Par ailleurs, le développement à la base est un processus conduisant les populations à la base à des changements qualitatifs dans divers domaines de la vie (P. Bonhommeau, 2014, p. 29). Mieux, il doit aboutir à des solutions durables. Or, il n'y a de solutions durables que si les populations bénéficiaires perçoivent les enjeux de l'auto-développement ; c'est-à-dire de la faculté de se prendre en charge (PDL, 2004, p. 10).

Pour B. Avocè Alé (2016, p. 11), l'apport de la production agricole locale à la sécurité alimentaire est interne est loin de satisfaire les besoins des ménages à Athiémé ce qui les amène à acheter 40 % de leurs aliments sur les marchés environnants. Cet argument est appuyé par certains auteurs (L. Temple, 2018, 28p et B. A. Alé, 2016, p11), la question des atouts biophysiques et humains est surtout favorable au développement de la production agricole qui revendiquent un nouveau modèle sociétal autour des enjeux agricoles et environnementaux.

CONCLUSION

Au terme de cette recherche, il faut retenir que la contribution à une bonne connaissance des impacts de la production agricole sur le développement local de la Commune d'Athiémé reste à repenser. L'existence des bas-fonds, la disponibilité de terres cultivables, l'existence des organisations d'agriculteurs et des structures d'encadrement et de financement, de zones agro-écologiques diversifiées, d'un réseau hydrographique dense, de marchés d'écoulement constituent la base d'une diversité de spéculations (maïs, manioc, arachide, canne à sucre, tomate, patate douce, le riz, crinrin). Il s'agit de plusieurs atouts qui favorisent une bonne production agricole dans la Commune et qui sont susceptibles de déclencher l'attractivité de ce territoire. Les rendements obtenus de cette production vivrière permettent de réduire l'insécurité alimentaire, de réaliser des infrastructures sociocommunautaires. Ils permettent

d'offrir du travail aux hommes et femmes de la Commune à travers le petit commerce et la transformation des produits pour le développement de la Commune.

Cependant, ce potentiel mérite d'être insérer dans la gouvernance locale qui doit considérer l'économie du territoire comme une dimension essentielle du changement social. Les rapports sociaux du genre humains et les paliers de développement doivent être prise en compte dans l'analyse des vulnérables et de la stratégie budgétaire et financière. Il s'agit de faire un diagnostic et d'identifier les instruments et le mécanisme qui correspondent à la valorisation des potentialités régionales et locales.

Au niveau des collectivités territoriales, l'efficacité de la gouvernance locale implique l'intervention de plusieurs acteurs (le maire, les services communaux, les agents territoriaux du développement agricole, les Organisations de la Société Civile, les Partenaires Techniques et Privés et le secteur privé) avec pour chaque acteur un cahier de charge spécifique. La sensibilisation et l'appropriation des outils de planification en référence aux modalités d'exploitation des terres faciliteraient l'adaptation et l'atténuation aux effets néfaste des changements climatiques. La construction d'une résilience communautaire respectueuse des besoins des populations à la base, est un facteur non négligeable capable de créer de meilleures conditions aux ménages pour saisir les opportunités en faveur de l'économie des territoires.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Alerte climat, fem, PNUD, 2018, *Introduction à la résilience aux changements climatiques en Afrique de l'Ouest : répertoire des dates prédéterminées des saisons pluvieuses dans les villages et quartiers de ville du Bénin*, 313p.
2. AVOCE ALE Bienvenu, 2016, *Production agricole et sécurité dans l'Arrondissement de Kpanroun*, Mémoire de maîtrise de Géographie, DGAT/FLASH/UAC, 88p.
3. BO LIM Spanger-siegfried Erika, IAN BURTON Elizabeth Malone Saleemul Huq 2006, *Cadre des politiques d'adaptation au changement climatique : Elaboration de stratégies, politiques et mesures*, PNUD, One UN Plaza, New York NY 10017, USA, 257p.
4. BONHOMMEAU Paul, 2014, *Activité agricole multifonctionnalité diversification pluriactivité*, Article N°221, Paris, 29p.
5. COCHET Hubert, DUCOURTIEUX Olivier, GARAMBOIS Nadège, 2018, *Systèmes agraires et changements climatiques au Sud, les chemins de l'adaptation*, Editions Quae, versailles Cedex, 269p.
6. ELA Jean Marc, 1990, *Evolution des ruralités : tendances lourdes et signaux faibles*, Paris 7p.
7. 7- FAO, 1993, *Programme de sécurité alimentaire au Bénin*, Vol2 : Rome, 100p.
8. GIZ, BMU, MCVDD, Climate Analytics, CePED, 2019, *Projet d'Appui Scientifique aux processus de Plans Nationaux d'Adaptation : Etude de Vulnérabilité Sectorielle face aux changements climatiques au Bénin, Secteur Agriculture*, 97p.
9. HAAN Jante 1995, *Social Integration, full employment, and poverty reduction at Washington*, Amerique, 7p.
10. INSAE, 2006, *Le PIB du Bénin, Rapport DED*, Cotonou 18p.
11. INSAE, 2013, *Cahier des villages et quartiers de ville du Département de L'Atlantique*, RGPH-4, 42p.
12. KISSIRA Aboubacar, 2005, *Activités agricoles et dégradation des ressources naturelles dans la Commune de Ségbana : impact sur la santé des populations. Mémoire pour l'obtention de DEA en Environnement et Santé*, EDP / FLASH/UAC, 65p.
13. MAEP, 2019, *Plan d'actions environnementales du secteur agricole 2019-2025*, 67p.
14. MCVDD, Coopération allemande, PNUD, 2019, *Plan d'Actions National sur la Gestion Durable des Terres (PAN-GDT) 2018-2027*, 25p.
15. MCVDD, DGEC, 2021, *Plan National d'adaptation du Bénin*, 118 p.
16. NEIMEIJER David, 1995, *Une dégradation des terres exagérée, un potentiel paysan sous- estimé au Burkina Faso*, Ouagadougou, Burkina Faso ,15p.
17. PDL, 2004, *Les enjeux du développement durable au Bénin*, Cotonou, 10p.
18. TEMPLE Ludovic, CHIFFOLEAU Yuna, TOUZARD Jean-Marc, 2018, « Une histoire de l'innovation et de ses usages dans l'agriculture », *Innovation et développement dans le système agricoles et alimentaires*, 2018, Editions Quae, Versailles Cedex, ISBN : 978 -2-7592-2812-6, ISSN :1777-4624, pp.19-37
19. TOILLIER Aurélie, FAURE Guy, CHIA Edmond, 2018 « Penser et organiser l'accompagnement de l'innovation collective dans l'agriculture », *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, Editions Quae, versailles Cedex, ISBN : 978 -2-7592-2812-6, ISSN :1777-4624, pp.123-137